

Schéma Directeur Immobilier Territorial Tertiaire AG

Le 01 octobre 2021, la direction nous a présenté en multilatérale le **Schéma Directeur Immobilier Territorial Tertiaire AG**.

Nous avons analysé de plus près ce schéma et à la lecture de ce dossier, vous trouverez ci-dessous les questions que nous avons posées à la Direction d'une manière générale.

■ Mail destiné à la Direction le 25 octobre

Bonjour,

La CFE CGC reviens vers vous après avoir analysée votre présentation du « Schéma Directeur Immobilier Territorial Tertiaire » lors de la multilatérale relative à la DO Antilles Guyane.

A la lecture de votre présentation, vous trouverez ci-dessous quelques questions :

- Pour tous les baux renouvelés : quelle est la durée ?
- Que veut dire pérennité des immeubles : à quelle échéance ?
- Concernant la DO Antilles - Guyane, la CFE CGC souhaite un **bilan financier** regroupant les nouveaux bâtiments, les cessions, les non-renouvellements de baux, les loyers, les réhabilitations ou réaménagements ... **le tout associé à un calendrier**. Quel sera le gain économique à la sortie ?
- Quelles sont les opportunités liées au choix de ces nouveaux lieux d'implantation ? Ont-ils fait une étude quant à la proximité des lieux d'habitation des salariés ? Quels sont les transports associés à ces nouveaux projets ?
- Pour chaque nouveau projet (nouveau campus) quelle sera la surface en **m2 par position de travail** mais aussi quelle sera le **mode d'organisation de travail** (Bureau attribué ? Flex ? ...).
- Quels sont les services associés à ces nouveaux campus : restaurant, parking, salles de réunion, conciergerie ?

Questions plus précises :

Guadeloupe

- Félix Eboué : la cession a-t-elle eu lieu et pour quel montant ?
- Basse-Terre : à quelle date est prévue la cession de Pitat ?
- A quel usage sont destinés ces deux studios supplémentaires ? Idem pour le studio F1 ?
- St Martin : pour aménagement du site de PIC PARADIS est-il prévu d'être cédé ? Sommes-nous locataire ? A quelle date la cession ?
- Il est précisé que la DO Antilles Guyane souhaite regrouper l'ensemble des salariés du bassin d'emplois (718) dans un même lieu or le nouveau bâtiment ne permet d'accueillir que 350 personnes environ - A qui va profiter ce nouveau Campus ? Pourquoi garder Orange Garden et le CTS ?
- Quel est le coût financier de ce nouveau Campus ?
- A quelle date est prévue la cession des sites de CRV et Help desk ?

Martinique

- A quelle échéance sont prévues les cessions des différents sites dits cessibles ?
- Il est précisé que la DO Antilles Guyane souhaite regrouper l'ensemble des salariés du bassin d'emplois (350) dans un même lieu : Quelle est la capacité d'accueil prévue sur le nouveau Campus ?
- Quel est le coût financier de ce nouveau Campus ?

Processus d'un projet de déménagement

- Vous avez oublié de vous mentionner un point très important qui est la négociation d'un accord pour les mesures d'accompagnement des salariés. QU'en est-il ?

Pour conclure :

Ce dossier amène **beaucoup de questions et d'interrogations**. Avoir en tête que le **plan d'économie Scale Up** qui doit permettre 1 milliard d'euros d'économie nettes à l'horizon 2023, concerne bien évidemment l'immobilier pour 100 millions d'euros, d'où les recherches de cessions de bâtiments, de résiliation de baux, de densification des sites

Merci de m'avoir lu. Dans l'attente de vos réponses précises svp.

■ La présentation

La Guadeloupe, les Dépendances et Iles du Nord



80 sites
118 bâtiments
*SUB 27 652 m²

* Surface Utile Brut

La Martinique



84 sites
121 bâtiments
*SUB 20 867 m²

* Surface Utile Brut

La Guyane



62 sites
91 bâtiments
*SUB 10 555 m²

* Surface Utile Brut

Le projet d'un Campus Orange sur Destrelland Sud :

Le contexte

La DO Antilles Guyane souhaite **regrouper l'ensemble des salariés** du bassin d'emploi de Guadeloupe dans un même lieu. Le bassin GPEC de Baie-Mahault rassemble **718 salariés dans 8 immeubles (hors boutiques)** sur une zone de 5 km de diamètre.

Ce **SDIT** répond à l'**ambition** du Groupe et de la DOAG.

N'hésitez pas de contacter vos élus, ainsi que vos représentants locaux pour de plus amples informations.



La CFE CGC reste disponible pour toute information complémentaire. N'hésitez pas à contacter vos élus, et représentants locaux.

cadres ou pas, vous pouvez compter sur nous !



www.cfecgc-orange.org
abonnements gratuits : bit.ly/abtCFE-CGC
tous vos contacts : bit.ly/annuaireCFECCG

